

chands de Paris étaient les victimes assez innocentes.

Voilà pourquoi le 14 juillet 1789, à quatre heures et demie de l'après-midi, la foule demandait avec de grands cris la tête de Flesselles!

Il s'avança et se pencha sur la balustrade, il regarda.

La place de Grève, moins large alors qu'aujourd'hui, était pleine de monde; moisson immense dont les sombres épis ondulaient au gré des passions les plus diverses.

Les cris de mort dominaient les autres.

Soudain, vers le quai, de Flesselles aperçut, portées au bout de deux piqués, les têtes de Delannay et de de Losme.

— Je suis perdu, s'écria-t-il, et il rentra dans la salle.

Maître Louis s'était concerté avec les membres du Comité.

On pensa que le meilleur moyen pour sauver de Flesselles de la mort, et le peuple d'un crime était de simuler un jugement.

On condamnerait l'accusé, et on le ferait conduire à la prison de l'Abbaye.

Là il serait en sûreté.

— Silence, cria maître Louis. Vous voulez tuer cet homme. Prouvez d'abord qu'il est coupable.

Au fond de la salle on avait dressé une estrade.

Elle s'élevait de quelques pieds au-dessus du sol de la salle.

Les membres du Comité s'y retirèrent, ils y firent monter de Flesselles avec eux.

Le prévôt se tint debout près d'une petite balustrade qui défendait l'estrade de l'invasion de la foule.

Ses jambes tremblaient.

Il avait les mains tombantes et entrelacées.

Il regardait d'un œil hagard.

— Voyons, dit maître Louis, que lui reprochez-vous?

Il espérait que personne ne se trouverait pour formuler contre lui une accusation précise.

— Il a défendu aux boulangers de cuire dimanche dernier, cria une femme cachée par la foule.

— Qui a dit cela? demanda maître Louis.

— Moi, cria la femme.

— Approchez!

La femme s'avança.

C'était une harengère d'une obésité ridicule.

Elle était grasse à ce point qu'elle pouvait à peine s'avancer au milieu de la foule; ses joues étaient colorées par l'éclat d'une santé florissante.

— Nous mourons de faim, et lui, le monstre! il s'engraisse aux dépens du pauvre peuple, cria-t-elle avec fureur en montrant le poing au prévôt.

Un éclat de rire retentit dans toute la salle.

Le prévôt était un grand corps sec, fluet, et d'une maigreur extraordinaire.

Maître Louis comprit qu'il fallait paraître supérieur à la foule.

— Ne riez pas, cria-t-il; si vraiment l'accusé a défendu de cuire aux boulangers, c'est grave.

— Oui, c'est grave! répondit la foule.

— Mais est-ce vrai? demanda une voix, celle de Jean Rouget.

Maître Louis se tourna vers la femme du peuple, qui, furieuse d'être moquée, injuriait ceux qui l'entouraient.

— Quelle preuve avez-vous, lui dit-il avec l'air du monde le plus sérieux, que le prévôt ait défendu de cuire?

— Quelle preuve?

— Oui, le peuple se fait juge: il ne peut condamner sans preuve. L'amour de la liberté ne dispense pas du respect de la justice.

— Très-bien, crièrent quelques voix.

La harengère ne put donner une preuve: "on lui avait dit—elle avait entendu."

Des murmures accueillirent bientôt ses paroles.

Un homme s'avança.

— Monsieur le Prévôt, dit-il en s'adressant à l'infortuné de Flesselles, vous avez donné les ordres nécessaires pour qu'on nous délivrât des armes au dépôt de la municipalité. Il n'y avait pas d'armes.

— Est-ce vrai? demanda maître Louis qui ne voulait pas perdre l'avantage de diriger les débats. Répondez, accusé.

— Il y a des armes au dépôt, répondit de Flesselles.